

bimensuel n° 36 : 21 octobre 1998

DÉPARTEMENT  
DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION

3 rue de Valois  
75042 Paris Cedex 01

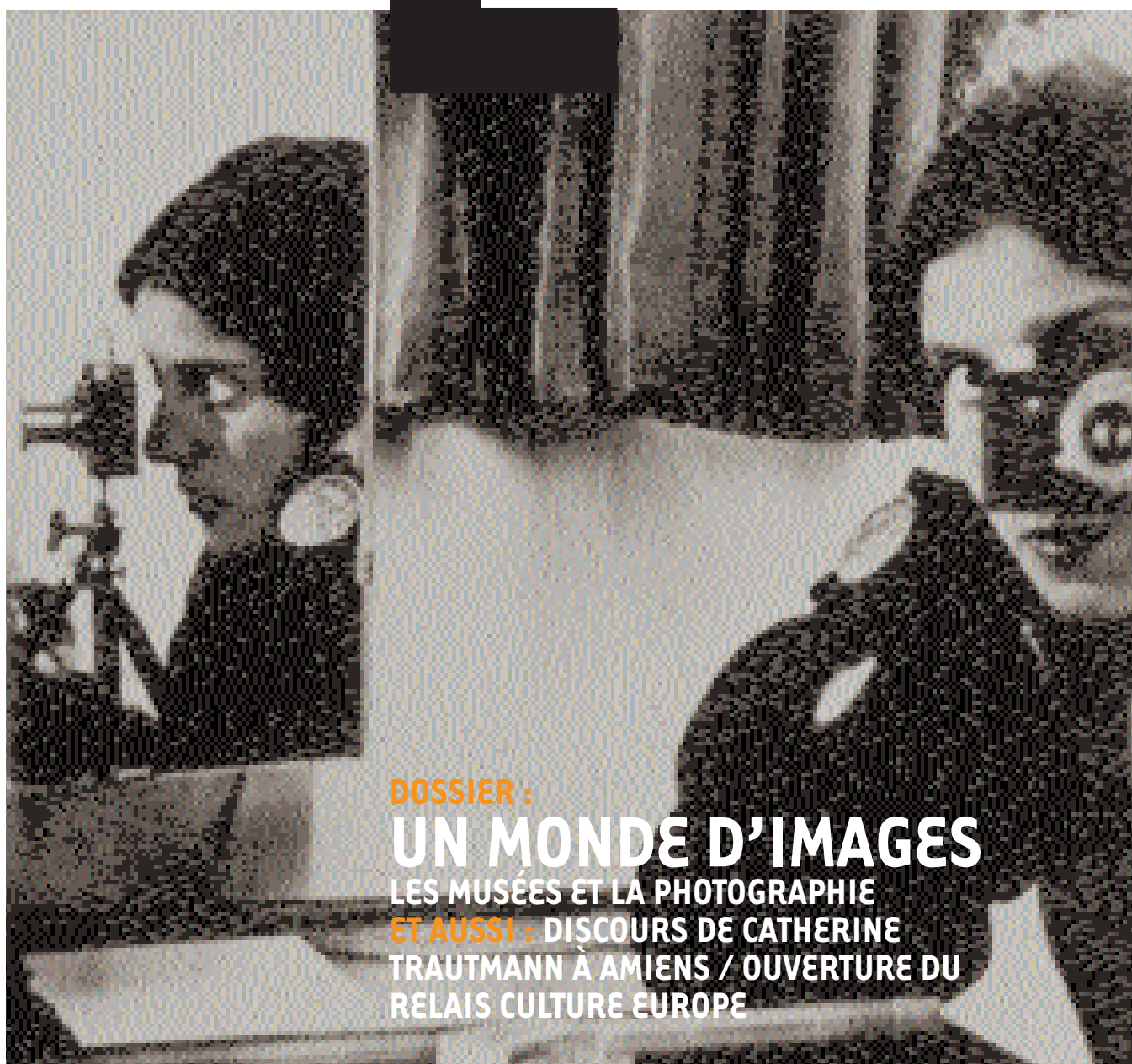
3615 Culture  
www.culture.gouv.fr

Culture  
Communication

# LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture  
et de la communication

*Ilse Bing. Autoportrait au leica, 1931. © Honk Frischmann Gallery, New-York*



**DOSSIER :**

## UN MONDE D'IMAGES

LES MUSÉES ET LA PHOTOGRAPHIE

**ET AUSSI :** DISCOURS DE CATHERINE

TRAUTMANN À AMIENS / OUVERTURE DU  
RELAIS CULTURE EUROPE

ISSN 1255 - 6270

# CATHERINE TRAUTMANN AUX ASSISES CULTURELLES D'AMIENS

## « Nous devons affirmer que l'identité française est plurielle »

### sommaire

#### 02/ACTUALITÉ

##### « L'identité culturelle de la France est plurielle »

Les principaux extraits du discours que Catherine Trautmann a prononcé à Amiens

#### 04/

##### Le contrat de plan Etat-région

Les aspects culturels du dossier

#### 05/

##### Mallarmé, poésie et peinture

Le centenaire du poète est fêté au musée d'Orsay

#### 06/

##### Journées du patrimoine 1998

Bilan de l'opération « Regards sur les métiers d'art »

#### 07/DOSSIER

##### Un monde d'images

L'invitation aux musées est consacrée à la photographie

#### 11/ACTUALITÉ

##### « Designers textile » et

##### « designers de surface »

Une étude pour aider à comprendre ces professions

#### 12/

##### Le relais culture Europe ouvre ses portes à Paris

Catherine Lalumière nous parle de l'Europe culturelle

#### 16/PORTRAIT

##### Les nouvelles musiques

Entretien avec B. Thiebergerhien, directeur artistique du festival *les 38<sup>e</sup> Rugissants*

**Directeur de la publication** Marc Sadaoui. **Rédacteur en chef** Jean-Paul Ciret. **Rédaction** Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65. Sophie de Castelnaou 01.40.15.82.95. Florent Thibout 01.40.15.81.41. **Comité de rédaction** Jacques Bordet, Adeline Boulanger, Didier Cassé, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Marie-Christine Gérard, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmans, Laurent Maillaud, Christiane Menvielle, Catherine Merlihot, Claire Pouly, Anne Racine, Jacques Vincent. **Conception graphique** : Jeanne Verdoux. **Impression** Maulde et Renou. **N° de commission paritaire** 1290 AD. nouvelle série. le numéro 2 F. **Tirage** 32 000 ex. **Pour recevoir la lettre d'information** adresser une demande écrite au Dic, ministère de la culture et de la communication, 3 rue de Valois 75042 Paris cedex 01, télécopie : 01.40.15.87.05, minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>

Depuis plusieurs mois, nous devons réagir aux attaques frontales dont font l'objet la création artistique et la diffusion culturelle dans les circonstances politiques inédites que nous vivons. L'alliance objective d'une partie des élus de droite avec le Front national maintient en place des exécutifs régionaux qui sont devenus, même si certains s'en défendent, les otages de l'extrême droite et de son idéologie. Si ces alliances ont été conclues pour préserver des intérêts de pouvoir personnel, je crois également qu'elles sont l'expression d'une remise en cause plus sournoise et plus profonde du socle de nos valeurs républicaines, et que pour ce qui concerne la culture, un travail de sape est désormais engagé. Il est aujourd'hui nécessaire d'interroger les fondements idéologiques de notre modèle de développement culturel, ce qui implique des réformes d'organisation et de méthode.

#### Il ne suffit pas d'affirmer et de garantir le principe de la liberté de création.

Il faut aussi convaincre de l'importance, pour notre société, d'une recherche artistique aussi nécessaire et vitale que la recherche scientifique et dont les productions ne doivent pas être tributaires d'un utilitarisme politique ou social.

Il me semble en effet que les artistes ont souffert d'une double instrumentalisation. La première s'est établie autour d'un subtil jeu de miroir entre le Prince mécène et le créateur, entre le politique et l'artiste.

Les propos de Monsieur Gollnisch réagissant aux manifestations des artistes en Rhône-Alpes, m'ont particulièrement frappée. « Nous ne subventionnerons pas des gens qui nous crachent à la figure » a-t-il déclaré. La forme est brutale, conforme aux méthodes du Front national, mais gardons-nous bien de croire que cette

idée n'est pas plus largement partagée. La liberté de création est parfois contredite par le pouvoir de choisir. Et celui qui subventionne est toujours tenté d'imposer une esthétique et de se constituer par ce moyen une clientèle qui le flatte en retour. La fonction critique de l'art ne doit pas perdre sa substance et sa force dans un rapport de soumission subventionnée.

Les artistes ne doivent pas non plus être enfermés dans ce rôle de médecins du social que l'on envoie en dernier recours quand les autres remèdes semblent avoir échoué ou tout aussi fréquemment comme alibi de notre propre impuissance. Dans la posture de favoris du Prince comme dans celle de substituts aux carences du politique, les créateurs ne sont pas à leur place. Si nous voulons que l'acte de création soit respecté, il faut que la liberté d'expression et la créativité deviennent un enjeu individuel et collectif.



Catherine Trautmann aux assises culturelles d'Amiens. © Bernard Maison

C'est pourquoi j'ai toujours parlé d'accès aux pratiques artistiques et culturelles plutôt que d'accès à la culture. C'est pourquoi je souhaite reconnaître et mettre en valeur les pratiques en amateur qui confrontent directement à la démarche de création un nombre toujours croissant de nos concitoyens et les placent dans un véritable rapport de rencontre avec l'art et d'échanges avec les artistes.

#### **La démocratisation culturelle doit rester notre objectif fondamental**

Cette exigence d'éducation et de médiation n'a jamais été sérieusement traitée, d'autant plus que le ministère de la culture a rompu, dès l'origine, ses liens avec le mouvement d'éducation populaire, et que les professionnels de la culture, désormais constitués dans une entité institutionnelle distincte, ont survalorisé l'effet de la rencontre directe avec l'œuvre d'art. L'éducation et le savoir sont constitutifs de repères, sans lesquels il est illusoire de parler d'un partage de la culture. Notre pays souffre précisément d'un déficit d'éducation artistique. Et il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que nos institutions culturelles soient encore principalement fréquentées par les héritiers de la culture.

#### **La légitimation de l'intervention de l'Etat en faveur de la création et de la culture doit être refondée.**

Il s'agit de s'entendre sur les missions de service public que l'Etat confie et délègue aux institutions et aux structures culturelles.

L'Etat doit énoncer clairement ce qu'il attend des organismes et des équipes composant les réseaux nationaux. Quand l'Etat soutient financièrement une institution, il est en droit de demander à cette institution d'assumer des responsabilités artistiques, territoriales, sociales et professionnelles. Je veux insister sur la responsabilité territoriale et sociale des institutions culturelles. Celles-ci doivent véritablement habiter leur territoire et réinventer sans cesse les formes de leurs échanges et de leur dialogue avec la population.

Cette conception du service public légitime le modèle de notre politique culturelle.

#### **La question des cultures et des langues régionales**

Ce qui se joue autour de la récupération par le Front national des identités régionales est fondamental. Il s'agit pour lui d'exacerber le sentiment d'appartenance à une communauté,

pour fragmenter encore plus le corps social et inviter au repli sur soi. Face aux revendications identitaires, l'Etat s'est souvent réfugié dans la défense d'un pacte républicain rationnel, fondé sur la loi et des valeurs universelles qui dépassent les particularismes.

Une question n'avait jamais été clairement posée : l'expression des particularismes remet-elle en cause les valeurs universelles de la République ?

Le mouvement général de mondialisation entraîne une réaction violente des sociétés traditionnelles. La panne conjoncturelle de l'intégration par la citoyenneté conduit au repli défensif sur la communauté. Et les communautés se dressent d'autant plus contre la mutilation de leur culture que les valeurs universelles de la République ne s'appliquent pas de manière égalitaire. Je garde en mémoire les revendications du peuple Kanak lorsque les négociations sur le statut poli-

tique de la Nouvelle-Calédonie se sont engagées. Les représentants du mouvement Kanak ont posé comme préalable la reconnaissance de leur culture, c'est-à-dire de leur identité.

Nous devons affirmer que l'identité française est plurielle. L'Etat doit désormais reconnaître que les cultures et les langues régionales ne menacent pas la République. Le gouvernement va très prochainement engager le processus de signature et de ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, dans le cadre des principes d'indivisibilité de la République et d'unité nationale.

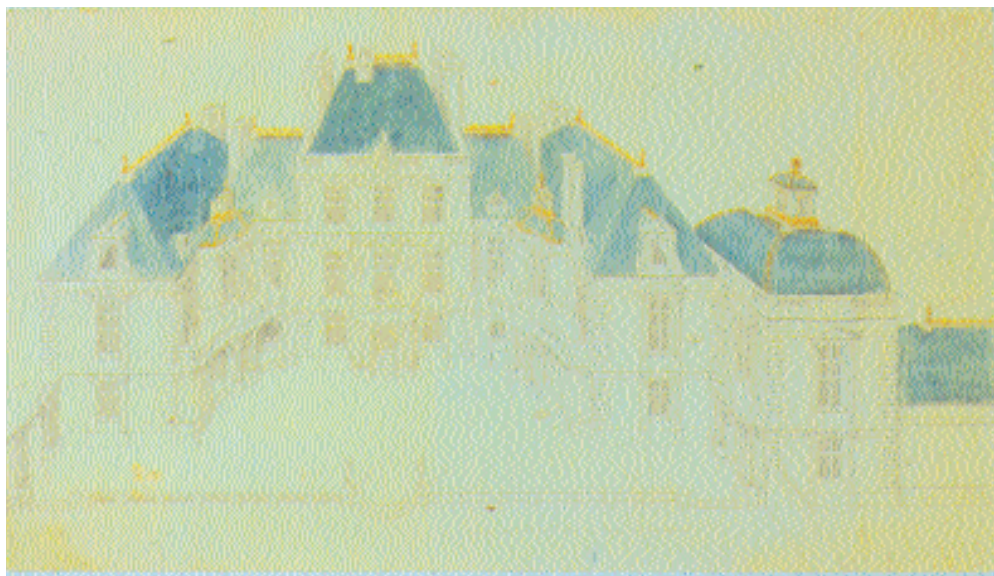
La reconnaissance et la mise en valeur des cultures et des langues régionales doit cependant se garder de certains dangers : la survalorisation du peuple contre la culture dite savante. Au nom d'un peuple souvent introuvable, il ne faut pas tuer la création et la créativité ; le refuge dans la célébration du passé.

Vous aurez compris que, si j'inscris mon action dans le cadre d'une filiation historique où prévaut l'existence d'un grand service public de la culture, je crois aussi le moment venu de proposer un nouveau contrat républicain en faveur de ce modèle. Les tentatives de déstabilisation et de destruction de notre modèle nous engagent dans une position offensive : il faut aujourd'hui développer de nouvelles formes d'action culturelle plus proches de nos concitoyens, de leurs pratiques et de leur vie.

**FRANÇOIS MANSART, LE GÉNIE DE L'ARCHITECTURE, 1598-1666****Jusqu'au 17 janv.**

Pour fêter le 100<sup>e</sup> anniversaire de François Mansart, le centre historique des archives nationales expose, pour la première fois, l'ensemble des dessins originaux du grand architecte qui nous sont parvenus. Ils laissent deviner les hésitations de l'artiste, ses corrections et ses ratures, tous ces signes d'une lente maturation des projets et d'une perpétuelle liberté d'invention.

Les esquisses, plans et élévations de la main même de François Mansart, provenant de la Bibliothèque nationale de France, du Musée national de Stockholm, du Cabinet des dessins du Louvre et du Centre historique des Archives nationales sont présentés. L'œil, même non initié, en appréciera toute l'harmonie, la fougue contenue, le tracé léger et grave à la fois. Centre Historique des archives nationales, Hôtel de Rohan, 87 rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.  
Renseignement : 01.40.27.62.18



Dessins de François Mansart. Cliché CHAN

## contrats de plan État-région

# L'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Les prochains contrats de plan conclus entre l'État et les régions seront signés en décembre 1999. Dans un souci de cohérence avec la programmation des fonds structurels européens, ils couvriront la période 2000-2006.

**Un contrat de plan État-région, qu'est-ce que c'est ?**

Un mode d'action commune entre deux parties : l'État et les collectivités locales. Ils comporteront un volet régional (les équipements ou les actions qui concourent au développement de la région) et un volet territorial (les modèles d'actions axés sur le développement local et une meilleure organisation du territoire). Les cadrages financiers seront définis en deux temps : en fonction de la situation de la région selon les indicateurs de l'INSEE et selon

le degré d'engagement de la région en faveur des priorités de l'État, exprimées notamment par les schémas de services collectifs.

La préparation des futurs contrats a commencé cet été avec l'élaboration de la stratégie de l'État dans la région. Prochaines étapes : consultation dans les régions (novembre 1998-janvier 1999) ; détermination des enveloppes budgétaires et des mandats de négociation (janvier 1999-mai 1999) et, enfin, négociation et signature des contrats.

**Deux dossiers culturels de poids**

L'aménagement culturel du territoire et l'éducation artistique sont les deux priorités de Catherine Trautmann. Deux conditions essentielles de la démocratisation de l'accès à la culture... et un domaine (la formation et l'éducation artistique)

sur lequel Catherine Trautmann souhaite que les collectivités territoriales s'investissent davantage.

Au-delà de ces grandes priorités, la ministre de la culture a souligné deux types d'actions : la valorisation des cultures régionales et la connexion à l'internet des bibliothèques et médiathèques (plus largement, de toute structure de diffusion) pour favoriser l'accès des ressources culturelles en réseau.

C'est la délégation au développement et aux formations (DDF) qui a été chargée, au sein du ministère de coordonner la préparation des contrats de plan. Elle organisera, au moment de la deuxième étape de cette préparation, des réunions de l'ensemble des directions centrales du ministère avec chaque DRAC.

Renseignement : DDF, 01.40.15.78.60

**AUTOMNE MUSICAL DU CHÂTEAU DE VERSAILLES****Tous les samedis de novembre, à 18h, Chapelle royale**

La saison d'automne du centre de musique baroque de Versailles, qui débute avec les « Grandes journées » consacrées à Nicolas Clérambault vont se poursuivre avec les « Samedis musicaux ». La première série de concerts, le « Parnasse François », illustre plusieurs époques et genres de la musique française.

Renseignement : 01.30.83.78.78

**CÉLÉBRATIONS NATIONALES : CRÉATION D'UN HAUT-COMITÉ**

C'est désormais le Haut-Comité des célébrations nationales, dont la composition vient d'être fixée par arrêté du 23 septembre 1998 (*Journal officiel* du 30 septembre), qui sera chargé de proposer au ministère de la culture et de la communication les anniversaires pouvant donner lieu à des célébrations nationales dans les domaines suivants : histoire, littérature, art, science et techniques.

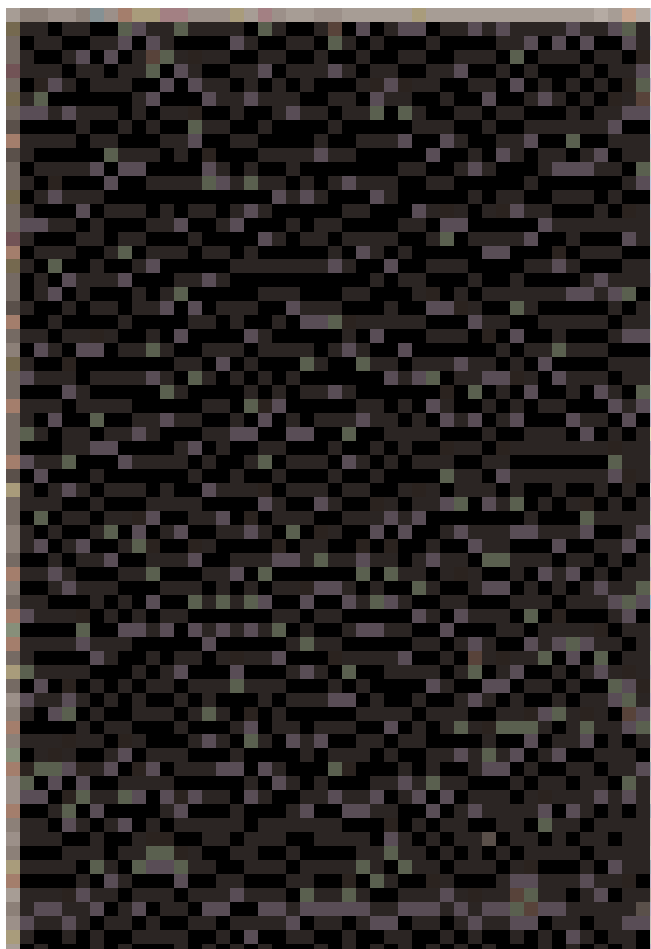
## Musée d'Orsay STÉPHANE MALLARMÉ : POÉSIE ET PEINTURE

Le centenaire de la disparition de Stéphane Mallarmé offre au musée d'Orsay l'occasion de poursuivre le dialogue engagé entre poésie et peinture, en présentant l'œuvre d'un poète, qui compte parmi ses proches de très nombreux peintres : Morisot, Renoir, Degas, Manet, Monet, Whistler, Gauguin, Redon et les jeunes artistes du groupe de « La Revue blanche », au premier rang desquels, Vuillard.

Pour dégager, à travers ses manuscrits et ses publications les temps forts de l'œuvre d'un écrivain souvent jugé « obscur », l'exposition propose un parcours à la fois chronologique et thématique, des premiers sonnets qui se situent encore dans l'orbite baudelairienne à l'œuvre ultime que constitue *Un coup de dès jamais n'abolira le hasard* (1897-98), En contrepoint, sont présentés des portraits de Mallarmé et des œuvres évoquant les relations du poète avec ses contemporains, littérateurs et artistes.

La préparation de cette rétrospective, la première jamais consacrée à l'œuvre de Mallarmé, a été menée en étroite association avec la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, qui conserve un fonds mallarméen exceptionnel grâce au legs du professeur Henri Mondor.

« Stéphane Mallarmé (1842-1898) », musée d'Orsay, jusqu'au 3 janvier 1999.



Edward Munch (1863-1944) Portrait de Stéphane Mallarmé, 1897. © Photo Paris, BnF

### NOMINATIONS

**Dominique Lefebvre**, chargé de mission auprès de Catherine Trautmann, devient conseiller auprès de la ministre.

Le chorégraphe **Hervé Robbe** prend la direction du centre chorégraphique national du Havre/Haute-Normandie.

Il succède à **François Raffinot** qui créa le « site national de recherche chorégraphique » à l'IRCAM

### DES VIDÉOS SUR LA VILLE

Le ministère de la culture et de la communication (DA, DLL, DDF) et le centre national de la cinématographie viennent de produire avec le ministère des affaires étrangères et celui de l'équipement un catalogue de films vidéos sur le thème de la ville regroupant 40 titres de documents. Ce document est destiné aux centres culturels français,

aux instituts français à l'étranger, aux partenaires-programmateurs dans le domaine de l'audiovisuel (pour accompagner colloques, festivals de films, etc...) ainsi qu'aux écoles d'architecture. Renseignement : 01.40.15.33.02

### TROIS EXPOSITIONS-DOSSIERS AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE ROUEN

**Jusqu'au 3 janv.**

♦ Le musée confronte ses collections à deux œuvres majeures du XVII<sup>e</sup> siècle, *Salomé recevant la tête de Saint Jean-Baptiste* de Caravage et *Le Temps calme* de Poussin, prêtées par la National Gallery de Londres et le Getty Museum de Los Angeles.

♦ Une sélection de dessins flamands, hollandais et germaniques de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle est exposée, dans le cabinet des arts graphiques de l'aile sud.

♦ Le trentième anniversaire, de la mort de Marcel Duchamp, originaire de Blainville-Crevon est commémoré avec la présentation des différentes séries de son musée portable, *La Boîte-en-valise*. Musée des beaux-arts, 02.35.71.28.40

### TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LES ARCHITECTES-URBANISTES DE L'ÉTAT

Les architectes des bâtiments de France (ABF) existent depuis 1946, les urbanistes de l'Etat depuis 1962, et les services départementaux de l'architecture depuis 1979. Quant au corps des architectes-urbanistes de l'Etat, il a été créé en 1993. Pour comprendre les champs d'intervention et les missions de ces architectes-fonctionnaires, la direction de l'architecture vient d'éditer un dépliant présentant l'historique, la formation et la carrière des deux spécialités

composant le corps des architectes-urbanistes de l'Etat, à savoir : la spécialité patrimoine architectural, urbain et paysager et la spécialité urbanisme, aménagement. Editée en parallèle, une brochure présentant les services départementaux de l'architecture et du patrimoine est également disponible sur demande au 01.40.15.32.16

### PIERRE BURAGLIO AU PANTHÉON 16 oct. >>31 janv.

P. Buraglio a voulu honorer dix écrivains morts pour la France. 10... parmi les 560 recensés pour la guerre de 1914 et les 190 pour celle de 1939. Une installation, située dans le chœur du Panthéon, présente 10 feuilles de 1 x 2 mètres où sont imprimés, en sérigraphie noir et bleu, des extraits de ces écrivains. Exposition organisée par la Caisse des monuments historiques au Panthéon, 75005 Paris.

Renseignement : 01.44.32.18.00

# JOURNÉES DU PATRIMOINE 1998

## GRAND SUCCÈS AUPRÈS DU PUBLIC

### Bilan de l'opération

### « Regards sur les métiers d'art »

11,5 millions de visiteurs, 15% d'augmentation par rapport à l'édition de l'an dernier, 1246 sites et animations supplémentaires, 1000 ouvertures exceptionnelles... ces chiffres traduisent le très grand succès public des Journées. Ils nous rappellent aussi la dynamique économique créée autour du patrimoine : 8000 emplois générés par l'Etat sur quelque 4600 chantiers de restauration et 3500 chantiers d'entretien, et 3400 emplois créés par le millier d'entreprises intervenant sur les chantiers patrimoniaux. Un thème unique, cette année, pour les Journées : les métiers d'art.

Des milliers de visiteurs ont pu, à travers 850 ateliers, découvrir 220 métiers passionnants. L'association « Karàboss » à Pantin, qui représente l'ensemble des métiers du spectacle et regroupe de jeunes décorateurs, constructeurs, peintres et costumiers, a accueilli plus de cinq cents personnes. Pour Gaël Chaussé, qui travaille le bois et le métal, une telle manifestation donne « l'opportunité de faire la connaissance d'autres artisans d'art et d'informer un public de sept à soixante dix sept ans » !

#### Un patrimoine immatériel

Les spécialités plus rares et très pointues qui font toute la richesse des savoir-faire en France ont suscité une vraie curiosité, comme l'atelier Lison de Caunes à Paris dans le sixième arrondissement, consacré à la marqueterie de paille. Pour les artisans d'art, c'est la notion même de patrimoine qu'il faut élargir à une dimension de « patrimoine immatériel » qui rassemble tous les savoir-faire d'excellence au service de la conservation bien sûr, mais aussi de la création la plus vivante.

Beaucoup d'ateliers ont ouvert leurs portes en région, que ce soit en Aquitaine, Franche-Comté, Limousin, Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes, ou en Alsace, avec une trentaine de petits ateliers ouverts et qui ont eu beaucoup de passage. L'atelier de marqueterie d'art Spindler à Boersch, par exemple, a accueilli plus de mille personnes durant le week-end !

#### Le Conseil des métiers d'art

Fort de cette réussite, le Conseil des métiers d'art - instance consultative créée en 1994 et placée auprès de la ministre - souhaite poursuivre cette démarche, en collaborant plus étroitement avec les conseillers aux arts plastiques en région, et en intégrant plus régulièrement ce genre de manifestations à son action de reconnais-

sance et de promotion des métiers d'art. Pascal Leclercq, secrétaire du Conseil des Métiers d'art, rappelle que la mission du ministère en ce domaine est certes de sensibiliser le public aux objets d'art, mais également d'aider l'innovation et la création contemporaine par des projets exemplaires, en associant, par exemple, artistes et artisans d'art dans le cadre de la commande publique; c'est ainsi qu'en 1997 40 artistes et professionnels de l'estampe ont collaboré à la réalisation de 40 estampes contemporaines largement diffusées; cette année, 20 artistes et autant de fondeurs d'art vont créer la première collection publique de sculptures contemporaines.

Sous le thème « Patrimoine et création contemporaine », le Conseil sera présent au prochain Salon du Patrimoine, et sera associé, en octobre 1998, à l'opération « Le Monument et ses artisans », en collaboration avec la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites et le Secrétariat d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat. Il envisage, par ailleurs, dans un ou deux ans, d'organiser une opération autonome et spécifique d'ouverture des ateliers d'art, avec l'ensemble des partenaires concernés.

Enfin, Catherine Trautmann distinguera le 4 novembre sept nouveaux Maîtres d'art, portant ainsi leur nombre à quarante-quatre. Créé en 1994, le titre de Maître d'art valorise des professionnels de très grande qualité, tels que le grand public les a découverts grâce à « Regards sur les métiers d'art », et leur permet d'assumer la tâche primordiale de transmettre leur savoir-faire d'exception à une jeune génération d'artisans d'art.

Renseignement : DAPA, 01.40.15.80.00 ; DAP, 01.40.15.74.60



# D

## DOSSIER

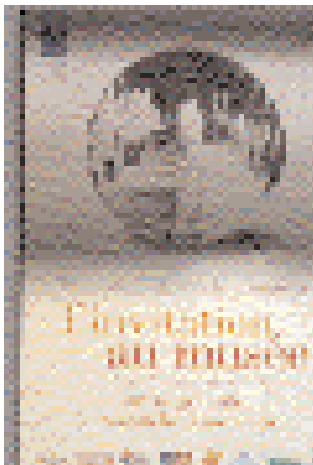
Ministère de la culture  
et de la communication

# UN MONDE D'IMAGES LES MUSÉES ET LA PHOTOGRAPHIE

Près de 900 musées, FRAC et centres d'art participeront, du 8 au 22 novembre 1998, à la huitième édition de *L'invitation au musée*. L'opération débutera, le dimanche 8 novembre, par une journée nationale de gratuité. La thématique retenue cette année «Le musée, un monde d'images», qui a permis, pour la première fois, à la direction des musées de France et à la délégation aux arts plastiques de s'associer dans le cadre de cette opération, sera principalement axée sur la valorisation des fonds photographiques, artistiques et documentaires conservés dans les collections publiques, ainsi que sur l'audiovisuel et le multimédia. Elle inspirera, durant toute la durée de l'opération, de nombreux événements dans les musées.

# L'invitation au musée

## PLEINS FEUX SUR LA PHOTOGRAPHIE



### Une politique en faveur de la photographie

La France possède un patrimoine photographique unique au monde. De très nombreux musées, le fonds national et les fonds régionaux d'art contemporain, ainsi que les centres d'art et bien des bibliothèques conservent des collections photographiques, de nature artistique ou documentaire, qui illustrent toute l'histoire de la photographie.

Certains établissements sont entièrement voués à ce domaine, tels le musée Nicéphore-Niepce de Chalon-sur-Saône, qui conserve, entre autres, les premières photos en couleur du monde, et le musée français de la photographie de Bièvres dont la collection d'appareils photographiques n'a pas d'équivalent, tels également, pour la création contemporaine, les centres d'art de Toulouse et de Bastia (voir page 10).

Constamment enrichi par des acquisitions nouvelles, ce

patrimoine, très largement méconnu du grand public, malgré les expositions et les publications dont il fait souvent l'objet, reste à découvrir.

### Collection

La direction des musées de France (DMF) favorise la conservation, l'étude et l'enrichissement des collections photographiques dans les musées nationaux et les musées classés et contrôlés. Chaque année, des acquisitions nouvelles sont réalisées et des expositions permettent de découvrir les fonds photographiques des musées. A cette occasion, les collections sont inventoriées, parfois restaurées, et font l'objet de publications scientifiques. C'est l'ensemble de l'histoire technique et artistique de la photographie que l'on trouve dans les musées où des achats réguliers, soutenus par l'Etat par le biais des Fonds régionaux d'acquisitions pour les musées (FRAM), permettent de compléter les collections.

Le multimédia représente un formidable instrument d'appel à la découverte et à l'approche des œuvres originales des musées. La DMF, en liaison étroite avec la Réunion des musées nationaux et les musées nationaux, a privilégié trois axes de développement : une politique de contenu en ligne (l'internet); une politique de

contenu hors ligne (cédérom); une réflexion sur les usages du multimédia et les pratiques d'utilisateurs.

### Création

La politique en faveur de la photographie menée par la délégation aux arts plastiques (DAP) s'articule essentiellement autour de deux axes : d'une part, la formation et les enseignements artistiques, d'autre part, le soutien aux créateurs avec l'ensemble des aides à la premières expositions, les bourses d'incitation à la création, les allocations de séjour à l'étranger, les aides à l'édition...

Les nouvelles technologies ouvrent des voies de recherche à la création associant des disciplines aussi diverses que la vidéo, les images de synthèse, le son, la musique, la chorégraphie... Si ces créations se présentent sous la forme d'installations, de dispositifs interactifs possédant des systèmes de capture diversifiés, elles prennent également la forme d'interventions sur le réseau, utilisent différents outils de communication. L'aide de la DAP s'adapte à cette diversification pour répondre aux nouvelles formes de l'art.

### DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- le 3615 culture et le 3615 CNAP (1,29 F/mn);  
- le serveur internet du ministère de la culture et de la communication (<http://www.culture.fr>)  
La liste des établissements gratuits le dimanche 8 novembre peut également être consultée (à partir du 23 octobre) en appelant le numéro vert 0800 632 197

### LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION

Organisée par la direction des musées de France, en liaison avec la délégation aux arts plastiques et avec le concours de la Réunion des musées nationaux, l'opération *L'invitation au musée* bénéficie à nouveau cette année de la collaboration de plusieurs partenaires : Libération, L'Express, France Culture et les Locales de Radio France, le Printemps, la Redoute, la FNAC et la RATP.

### BIENTÔT, LE PRINTEMPS DES MUSÉES

La huitième édition de *L'invitation au musée* sera aussi la dernière. A partir de 1999, une nouvelle opération verra le jour : *Le Printemps des musées* et aura lieu dans la deuxième quinzaine de mars. Le thème de la première édition ?

*Le Printemps*, saison, allégorie, métaphore aussi du renouveau des musées, une institution qui bouge...

Rendez-vous du 14 mars, journée nationale de gratuité, au 28 mars pour fêter *Le Printemps des musées*.



# L'invitation au musée TOUT SAVOIR SUR LES COLLECTIONS PHOTOGRAPHIQUES

Un entretien avec Agnès de Gouvion-Saint-Cyr et Blandine Chavanne

La direction des musées de France et la délégation aux arts plastiques publient, à l'occasion de *L'invitation au musée, un Répertoire des collections photographiques artistiques* (éditions de la Réunion des musées nationaux).

Les deux auteurs de ce répertoire évoquent leur travail et font le point sur les collections françaises de photographies ainsi que sur la situation de la photographie contemporaine.

**Lettre d'information :** Que trouve-t-on dans le répertoire que vous avez réalisé ensemble ?

**Blandine Chavanne :** Le répertoire présente un peu plus d'une centaine de collections publiques, parmi lesquelles certaines sont très connues - comme celles du musée d'Orsay ou du musée national d'Art moderne, à Paris, et, en province, celles du musée de Bièvres et du musée Niépce - et d'autres, moins. L'ensemble comprend à la fois des musées et des centres d'art ainsi que d'autres institutions qui possèdent de riches collections comme le Fonds national d'art contemporain (FNAC) et les Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC). Mais il faut souligner que ce répertoire n'est que le premier élément d'un inventaire qui doit être poursuivi. Certains fonds - et parfois pas des moindres - restent encore à étudier. Un de nos objectifs a été, en concevant et en éditant cet ouvrage, d'inciter les institutions publiques qui ne l'ont pas encore fait à se pencher sur ce patrimoine pour le valoriser.

**LI :** Les collections publiques de photographies constituent-elles en France, un patrimoine important ?

**Agnès de Gouvion-Saint-Cyr :** Nous disposons dans ce domaine, en France, d'un patrimoine unique au monde. Les collections publiques ont suivi, dès le départ, la révolution scientifique et technique qui s'est accomplie au XIX<sup>e</sup> siècle et c'est ainsi que nous avons notamment au musée de Bièvres, tous les premiers appareils, et à la BnF, une véritable histoire de la photographie. Et puis nous possédons aussi tous les premiers essais et toutes les premières œuvres, à l'exception - curieusement - de la toute première prise de vue par Niépce vers 1837. Nous sommes vraiment les seuls au monde à posséder des collections aussi riches, à pouvoir offrir un tel panorama sur la photographie, depuis les origines jusqu'à aujourd'hui.

**BC :** la photographie a été très vite utilisée comme outil documentaire par les voyageurs, les chercheurs, les archéologues... et aussi les peintres. Et c'est, ce qui explique que de très nombreux éta-

blissements possèdent des fonds, qui ont été longtemps considérés comme de simples documentaires mais que l'on est actuellement en train de réévaluer. La frontière entre ce qui est un document et ce qui est une œuvre, dans de très nombreux cas, n'est pas aussi nette qu'on a pu le penser dans le passé.

**LI :** Les collections photographiques suivent-elles la photographie contemporaine ?

**A de G-St-C :** L'Etat participe activement, depuis de longues années, à l'enrichissement des collections publiques de photographies contemporaines. Nous avons déjà évoqué les importantes collections du FNAC ou bien encore celles du musée national d'art moderne... mais il faut aussi mentionner les Fonds régionaux d'art contemporain, dont certains, comme ceux, par exemple, de Lorraine ou de la région Rhône-Alpes sont particulièrement dynamiques. Et puis, la commande publique continue à soutenir avec force la création en photographie. Nous en présenterons une large sélection dans l'exposition de photos que nous organisons au magasin le Printemps, et bien d'autres projets sont actuellement à l'étude ou en cours. Nous commençons en ce moment à travailler, en prévision des célébrations de l'an 2000, sur le thème de la jeunesse, qui sera illustré par des œuvres d'artistes très divers.

**LI :** Où en est aujourd'hui la photo "créative" après le « boom » qu'elle a connu dans les années 80 ?

**A de G-St-C :** L'utilisation de la photographie par les artistes a eu, je crois, une grande importance dans l'évolution de l'art contemporain, aussi bien sur le plan formel que sur celui des thématiques retenues par les artistes. Je pense notamment à celle de l'environnement urbain, de l'intimité... Beaucoup d'artistes photographes ont utilisé la photographie dans le cadre d'installations et de plus en plus nombreux sont maintenant ceux qui l'utilisent dans le cadre du multimédia. L'aventure continue, et la photographie « créative » reste, de toute évidence, un moyen d'expression artistique majeur.

Renseignements :

Direction des musées de France, Robert Fohr, 01.40.15.36.00,  
Bénédicte Moreau, 01.40.15.36.12 et Amélie Hardivillier, 01.40.15.35.95  
Délégation aux arts plastiques : Anne Racine, 01.40.15.74.60 et  
Agnès Cordani, 01.40.15.75.23

**QUELQUES COLLECTIONS PARMI  
LES PLUS IMPORTANTES**

**A Paris :** la Bibliothèque nationale, le musée d'Orsay, le musée national d'Art moderne (Centre Georges Pompidou), le FNAC, la Maison européenne de la photographie, le musée Carnavalet, le musée des Arts décoratifs, l'École nationale supérieure des beaux-arts...

**En province :** le musée de Bièvres et le musée Nicéphore Niepce à Chalon-sur-Saône (tous deux exclusivement consacrés à la photographie) et de nombreux musées et centres d'art répartis sur tout le territoire : Strasbourg, Saint-Étienne, Marseille, Arles, Calais, Bordeaux, Nîmes, Poitiers, Toulouse, etc.

**DES PHOTOS PAR CENTAINES,  
PAR MILLIERS, PAR MILLIONS...**

Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, très nombreuses sont les manifestations organisées par les musées qui participent à l'opération. En voici une courte sélection qui n'a d'autre objectif que de donner une idée de la diversité des thèmes abordés...

♦ musée des beaux-arts de Bordeaux : de la photographie au multimédia, il n'y a qu'un pas... Une borne interactive permet de découvrir les œuvres... et la vie cachée du musée.

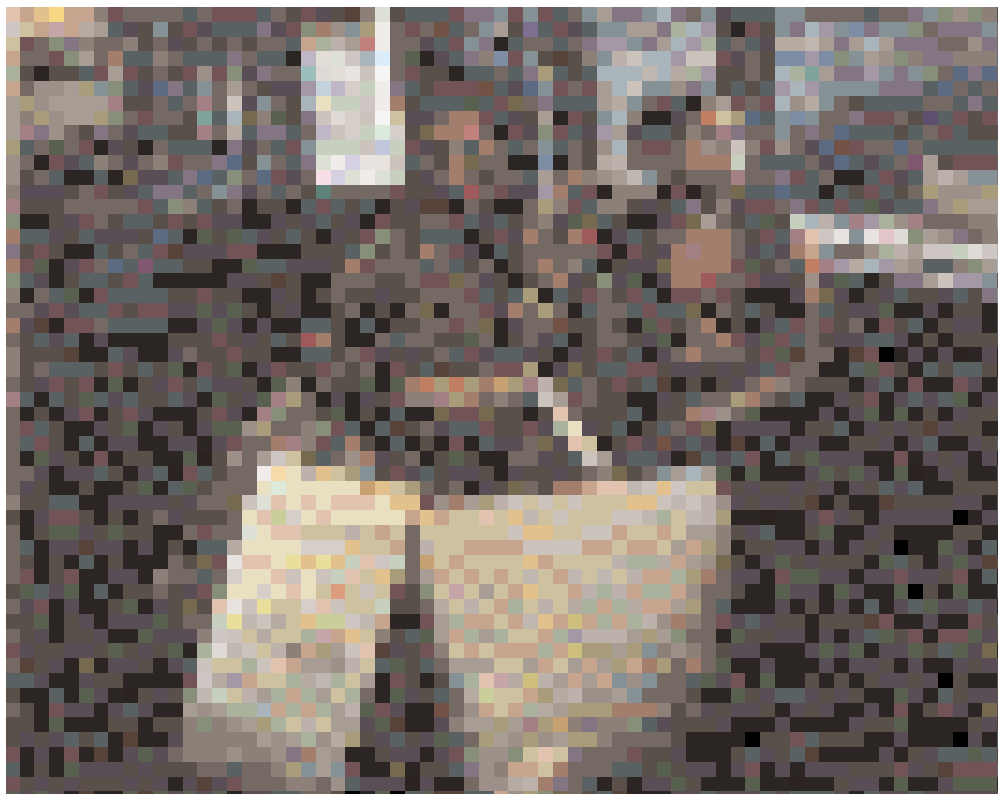
♦ musée Georges Borias à Uzès : André Gide a traversé le Congo en 1925 et 1926... Le musée Borias présente les photos de ce voyage, prises par Marc Allégret.

♦ musée de l'histoire du fer à Jarville-La-Malgrange : la photographie a, dès ses débuts, servi à fixer la vie de catégories sociales ou professionnelles particulières, comme les mineurs.

♦ musée de l'Ancien Evêché à Evreux : exposition *Femmes photographes des années 30*.

♦ musée des beaux-arts de Nantes : une vingtaine d'artistes et de photographes présentent des œuvres récentes réunies par un thème : la mise en scène de soi et des autres.

♦ musée des collections historiques de la Préfecture de police à Paris : la Brigade Crimi-



*Untitled, mars 1997. Maureen Poley. Londres*

nelle a très vite su utiliser la photographie. L'exposition évoque des affaires célèbres, au travers de pièces manuscrites... et de photos.

♦ musée du Revermont à Cuisiat : les photos mariage ont-elles changé ? Le musée du Revermont répond en projetant des photographies de mariage prises entre 1893 et 1939.

♦ musée de Douai : de nombreux photographes amateurs ont été quelque peu délaissés par la postérité... et pourtant le témoignage qu'ils nous ont laissé est irremplaçable.

**DÉBAT : UN PARI POUR LA PHOTO  
20 nov. Carrousel du Louvre**

Si la photographie a été inventée en Europe, sa présentation et son marché se sont essentiellement développés outre-Atlantique. Peut-on envisager un redéploiement des échanges ? Quelles initiatives doivent prendre les marchands européens pour encourager les collectionneurs ? Quel rôle peuvent jouer les institutions ?... les intervenants tenteront de répondre à ces questions. Europe - Amérique, les défis d'un redéploi-

ment des échanges, débat proposé dans le cadre du salon *Paris Photo 1998*, par l'association Extrinsic et IPM-Paris Photo en partenariat avec le Journal des Arts, soutenu par le ministère de la culture (DAI). Renseignement : 01.42.77.58.94

**LA PHOTOGRAPHIE DANS  
LES ARCHIVES PUBLIQUES**

Présentes en grand nombre dans les archives publiques, surtout depuis le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les photographies n'avaient généralement pas bénéficié de tous les soins qu'auraient exigé leur intérêt historique et esthétique et leur fragilité. Depuis les trois dernières décennies, les photographies sont reconnues par les historiens comme documents à part entière. Une mission d'étude auprès des différents services nationaux, départementaux et communaux a été créée à la DAF. En 1995, elle a lancé une enquête de recensement des fonds photographiques ou contenant une forte densité de photographies. Il s'agit de préparer les mesures qu'imposent la conservation des photographies et leur communication au public. Renseignement : 01.40.27.61.61

**LE CENTRE DE LA PHOTOGRAPHIE  
DE BASTIA**

L'une des missions de ce centre d'assurer une formation, par une initiation à la lecture d'images et par des rencontres.

Le Centre méditerranéen de la photographie, association créée en 1990 a deux autres objectifs : diffuser les travaux d'auteurs dans toute la Corse, et constituer un fonds de photographies contemporaines sur la Corse dans le cadre de la commande publique. Ces photographies sont inscrites aux collections du FNAC et mises en dépôt au centre.

**UNE MISSION POUR LA  
PHOTOGRAPHIE**

François de Banes Gardonne, Drac de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été chargé par le ministre de faire des propositions en vue de conforter la ville d'Arles en tant que pôle national et international de formation, de création et de diffusion de l'art photographique. Il doit remettre ses propositions avant la fin de l'année.

# Socio-économie du design

## MIEUX CONNAÎTRE LES « DESIGNERS TEXTILE » ET LES « DESIGNERS DE SURFACE »

On connaît bien le *design* d'un produit - sa silhouette, son profil. Mais connaît-on les « designers textile » et les « designers de surface » ? Quelles différences séparent ces deux mondes bien distincts ? Et quels rapports entre les « designers intégrés » (travaillant au sein d'entreprise utilisant leurs prestations), les indépendants, qui vendent leurs prestations et leurs dessins, et ceux qui travaillent dans des ateliers de dessin et des bureaux de style ?

A partir d'un travail important de confrontation des fichiers disponibles, la profession des designers dans ces secteurs du textile et des vêtements est cernée de manière beaucoup plus précise. Importance numérique (environ un

millier); caractéristiques socio-démographiques (une profession très féminisée); formation de ses membres; et leur capacité (ou non...) de vivre de leur activité de designer lorsqu'ils sont indépendants.

Les caractéristiques des entreprises ayant une véritable politique de recours au design précise également leur perception du design - du travail des designers et des relations souvent délicates qu'elles entretiennent avec eux. Diagnostic ? Une profession en crise (pour les designers indépendants). Une profession marquée par la concurrence étrangère sur un marché des dessins de plus en plus défavorable, par une précarisation avérée et par un sentiment fort de non-reconnais-

sance du travail des professionnels. Quelles solutions pour sortir de cette crise ? Il y a une démarche à faire, de la part de ces designers : une démarche de communication et de dialogue à restaurer avec les entreprises. Mais, un effort en matière de formation, d'informatisation et de certification de la qualité serait également nécessaire.

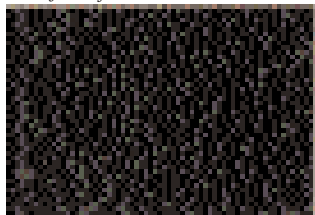
Cette étude a été réalisée en étroite concertation avec la délégation aux arts plastiques, le ministère de l'industrie et les professionnels du design dans les secteurs du textile et du revêtement.

*Les designers textile et surface* par D. Cote-Colisson, A. Le Louche, S. Cygler, collection *Rapports d'étude*, ministère de la culture, (DEP), 1998.

### HANGAR DU PREMIER FILM

Mise en chantier en 1995, l'année du centenaire du cinéma, la salle de cinéma baptisée le Hangar du premier film est terminée. Sur le site du tournage du premier film, l'Institut Lumière, la Ville de Lyon, plusieurs collectivités ainsi que les services de l'Etat ont souhaité mettre en valeur le Hangar, l'unique élément sauvegardé du site des usines Lumière. Classé monument historique en 1994, il vient d'être restauré et donne symboliquement accès à la nouvelle salle de cinéma.

*Entrée du hangar du 1<sup>er</sup> film restauré. Photo J.P. Bajard. © Institut Lumière 1998*



Ainsi se rejoignent histoire et modernité, puisque comme l'observe Bertrand Tavernier, le président de l'Institut Lumière, c'est « exactement à l'endroit où sortirent les ouvrières et les ouvriers de l'Usine en 1895, que les spectateurs du XXI<sup>e</sup> siècle retourneront au cinéma ».

Renseignements : 04.78.78.18.95

### FORUMS DE L'AN 2000 : LES 3 PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Un forum ? N'est-ce pas dans un forum que le débat est né, il y a plus de 2500 ans... Depuis octobre 1997, les Forums de l'an 2000 interrogent les grands défis d'aujourd'hui pour comprendre et construire le monde de demain.

**31 oct.** à Marseille : l'avenir de la Méditerranée

**21 nov.** à Lille : les enjeux de la recherche biomédicale.

**2-4 déc.** à Caen : la justice peut-elle empêcher la guerre ?

Renseignements : 01.55.04.20.02

### LE MARCHÉ DU TRAVAIL DES PROFESSEURS DE DANSE

Après la loi sur l'enseignement de la danse de 1989, la délégation à la danse a voulu connaître le devenir professionnel des professeurs de danse : 2 études ont été commandées pour en cerner les aspects quantitatifs et qualitatifs. A partir de l'observation approfondie d'un terrain géographique particulier, cette étude permet d'appréhender les conditions de travail et d'emploi, souvent très précaires, des enseignants de danse, et plus généralement, de mieux comprendre les réalités du marché du travail fortement concurrentiel sur lequel ils s'insèrent.

*Le marché du travail des professeurs de danse dans les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales* par Eliane Le Dantec et Eric Fauchoux (Eos Consultant), Dep, 1998.

### L'ILE D'YEU VUE PAR LES ENFANTS

« *Lecture d'une île, l'Île d'Yeu : impressions d'enfants* » : ce recueil de textes et de dessins d'enfants relate une expérience éducative originale éveillant le regard de jeunes scolaires (classes de CE2, CM1/CM2 et 6<sup>e</sup>) aux espaces architecturaux, urbains et paysagers. Encadrés par leurs enseignants et deux architectes (L. Protois, architecte-urbaniste et S. Rioland, architecte et archéologue), les enfants ont découvert un milieu de vie, la possibilité d'agir sur lui et d'envisager l'incidence de leurs actes. Cette prise de conscience par les élèves contribue à coup sûr à construire leur responsabilité de futurs citoyens.

Édité par la DRAC Haute-Normandie avec le soutien de la DA.  
Renseignements : 02.35.63.77.50

# EUROPE, CULTURE, INFORMATION

## Le Relais Culture Europe ouvre ses portes

Le ministère de la culture et de la communication et la Commission européenne viennent de mettre en place, à Paris, un Relais Culture Europe dont l'objectif est d'informer les candidats à un soutien financier au titre des mécanismes culturels communautaires.

### L'Europe de la culture

La constitution de l'Europe communautaire nécessite une participation active des citoyens, des acteurs sociaux, des administrations locales et nationales. Les arts vivants, le patrimoine, le livre, domaines privilégiés des échanges entre individus anticipent et favorisent la réalisation complexe de cette Europe.

Pour soutenir la coopération transnationale dans ces secteurs, l'Union européenne a mis en place trois programmes de soutien : *Kaléidoscope*, *Ariane* et *Raphaël*. A ces trois programmes devrait succéder un instrument unique de financement pour la période 2000-2004, en cours de négociation, nommé *Culture 2000*. Par ailleurs, de nombreux programmes de soutien, bien que n'étant pas dédiés spécifiquement à la culture, peuvent être sollicités par les opérateurs culturels, dans les domaines de la jeunesse, la formation, l'emploi, la recherche, le développement local et régional, etc.

### Le rôle du relais culture Europe

En septembre 1997, la Commission européenne (DGX) a décidé de mettre en place dans les pays membres de l'Union européenne et de l'Espace économique européen des *Points de contact culturel*, structures d'appui destinées à informer les candidats à un soutien financier au titre des mécanismes culturels communautaires.

La Commission européenne révisant les modalités de son soutien financier, il a été nécessaire de mettre en place des structures relais pouvant renseigner les professionnels et les administrations nationales sur ces nouveaux dispositifs - à l'exception du secteur des médias, pour lequel existe déjà des structures similaires : les *Media Desk*. Ces organismes informent sur les mécanismes de soutien communautaire dans le domaine de la culture, apportent une assistance technique aux opérateurs culturels pour les procédures de candidature, et travaillent à la réalisation de moyens de communication et à la mise en réseau de l'information, notamment via l'internet. Ces actions s'accompagnent d'une démarche de conseil et d'incitation s'adressant à tous les porteurs de projets et administrations nationales, locales et régionales s'inscrivant dans une démarche de coopération culturelle à l'échelle européenne.

En France, un Relais culture Europe, association loi 1901 est présidé par Catherine Lalumière. Son conseil d'administration est composé de membres représentant le département des affaires internationales du ministère de la culture et de la communication, le *Media-Desk* France, l'Agence Leonardo et l'Agence Jeunesse pour l'Europe. Le Relais Culture Europe joue un rôle d'interface entre les différentes composantes et acteurs du champ culturel français et européens (artistes, politiques, administrations, et professionnels de la culture) et les institutions de l'Union européenne. Il apporte son expertise aux porteurs de projets pour la mise en réseau d'initiatives européennes, la recherche de partenaires et toute démarche susceptible de favoriser le développement de projets à caractère européen.

Le Relais culture Europe souhaite également intervenir au niveau régional, afin de renforcer les liens entre les autorités locales et les opérateurs culturels (organisation de rencontres et de forums d'information en collaboration avec les DRAC et les responsables des autorités locales et régionales).

Avec ses homologues situés dans les pays membres de l'Union et de l'Espace économique européen, le Relais culture Europe souhaite tisser un réseau favorisant la coopération culturelle à l'échelle européenne, grâce à un travail d'échanges d'informations et de compétences, d'actions communes, notamment par la réalisation d'un instrument qui permettrait de naviguer sur l'internet avec une entrée prioritaire culture. Il dispose de bureaux à Paris avec un point de documentation sur les programmes communautaires et autres sources d'information sur l'Europe et la culture.



**Directeur :** Claude Véron  
**Chargée de mission :** Valérie Martino  
 17 rue Montorgueil, 75001 Paris  
 tél : 01.53.40.95.10. tlc : 01.53.40.95.19  
 mél : info@relais-culture-europe.org  
 http://www.relais-culture-europe.org  
 (site en cours d'élaboration)

Les porteurs de projets souhaitant des informations à propos des dispositifs de financements communautaires sont priés d'envoyer au préalable un message électronique, un courrier ou un dossier de présentation du projet.

### A consulter

*Les financements culturels européens, Bruxelles mode d'emploi*, réalisé par le DAI, deuxième édition, diffusé par La Documentation française.

## L'EUROPE CULTURELLE

« La culture ne devrait en aucune façon être une activité marginale de l'Union européenne »



Catherine Lalumière. Photo : Conseil de l'Europe

## CATHERINE LALUMIÈRE

Catherine Lalumière est députée au Parlement européen depuis 1994, et conseillère régionale d'Ile-de-France depuis mars 1998. Elle est aussi chargée par le Premier ministre d'une mission d'information et de consultation portant sur l'ensemble des négociations économiques multilatérales engageant la France, afin d'identifier ses intérêts notamment en matière culturelle. Auparavant Catherine Lalumière a été ministre de la consommation (1981-1983), secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé de l'économie, des finances et du budget (1983-1984), puis auprès du ministre des relations extérieures, chargée des affaires européennes (1984-1986). Entre 1989 et 1994, elle était secrétaire générale du Conseil de l'Europe.

La Communauté n'a pas toujours pu s'occuper de la culture. Le traité de Rome ne lui donnait que des compétences économiques pour réaliser un marché commun. On parlait politique agricole commune, suppression des droits de douanes, harmonisation des normes techniques ... de culture, point.

Et puis, progressivement, la Communauté a développé des activités culturelles. Oh, certes, il était interdit de parler d'une « politique » culturelle, tout juste d'activités un peu dispersées, mais de plus en plus nombreuses.

La création des relais, tel celui qui vient d'être créé en France avec le soutien de la Commission et du département des affaires internationales du ministère français de la culture et de la communication, vise à présenter de façon plus claire ces multiples initiatives, en informant de façon plus précise les porteurs des projets qui se perdent facilement dans les arcanes de la Commission. C'est un progrès.

Souhaitons que ce mouvement se poursuive ! En fait, la culture ne devrait en aucune façon être une activité marginale de l'Union européenne. Ce qui compte finalement le plus pour les peuples d'Europe, c'est leur identité, la préservation de cette identité faite de souvenirs, de traditions, de langues, de créativité, d'innovation, bref d'un formidable patrimoine culturel qu'il soit philosophique, littéraire, architectural, musical ou autres...

Nous faisons l'Europe non seulement pour être économiquement prospères, mais plus encore pour défendre et faire rayonner une civilisation qui eut ses zones d'ombre, mais aussi des réalisations magnifiques.

Cet héritage dépasse d'ailleurs très largement les frontières de l'Union. Il est aussi celui des Pays de l'Europe centrale et orientale qui nous rejoignent aujourd'hui.

Je me rappellerai toujours l'émotion de ceux qui, au lendemain de la chute du Mur de Berlin, se tournaient vers nous, d'abord au travers du Conseil de l'Europe, puis à présent de l'Union européenne, pour clamer avec force et fierté leur appartenance à la culture européenne. Malgré les années de séparation derrière le rideau de fer, ils ne l'avaient jamais oubliée. C'est même cela qui les avait aidés à vivre.

Catherine Lalumière

# Union européenne L'EMPLOI ET L'AUDIOVISUEL DÉBATTUS À LINZ

Une réunion informelle des ministres européens de la culture et de l'audiovisuel s'est tenue du 10 au 12 septembre 1998 au « Design Center » de Linz en Autriche.

Selon un document présenté par la Commission européenne, la culture a été au cours de la décennie précédente l'un des secteurs les plus créateurs d'emploi. Le nombre de personnes travaillant dans le secteur culturel a augmenté de 34% en Grande-Bretagne au cours de la décennie 80 et de 37% en France. Au total, plus de 2% des emplois sont liés au secteur culturel dans l'Union.

Toutefois, Catherine Trautmann a rappelé qu'il fallait s'inquiéter du fait que ces emplois étaient bien souvent précaires et que le secteur de la culture souffrait d'un manque d'harmonisation des systèmes de protection sociale.

Autre sujet de débat : les questions audiovisuelles et notamment le rôle de la télévision publique et le financement de l'industrie audiovisuelle européenne. Catherine Trautmann, approuvée par un grand nombre de délégations, a souligné le rôle fondamental de la télévision publique quant au respect de la diversité de l'information et des programmes. Elle a fait part de son inquiétude concernant les retransmissions sportives et les programmes de divertissement. Sur la question du financement de l'industrie audiovisuelle la majorité des participants ont par ailleurs souligné l'urgence de renforcer le soutien aux productions audiovisuelles européennes.

Par ailleurs, les ministres de la culture et de l'audiovisuel ont donné leur accord pour que soient prolongés les programmes *Ariane* et *Kaléidoscope* en 1999. Deux autres points étaient à l'ordre du jour : l'élargissement de l'Union et le programme *Culture 2000*. Sur la question de l'élargissement, la France a insisté sur la nécessité pour les Etats candidats à l'adhésion européenne de reprendre l'acquis communautaire, notamment dans le secteur de l'audiovisuel. Le programme *Culture 2000*, qui doit se substituer aux programmes actuels, vise à regrouper les actions de l'Union dans le domaine de la culture. Plusieurs délégations ont estimé que les 167 millions d'euros proposés par la Commission seraient le minimum acceptable et ont lancé un appel aux autorités budgétaires des Etats membres afin qu'elles ne limitent pas de manière excessive le budget culture de l'Union. Par ailleurs, la présidence autrichienne s'est montrée en faveur d'une extension de la coopération culturelle avec les pays candidats à l'adhésion. « L'art et la culture constituent des bases pour maintenir la paix en Europe et pour promouvoir la compréhension mutuelle entre les peuples » a rappelé la ministre autrichienne de l'éducation et des affaires culturelles.

Le prochain Conseil des ministres européens de la culture et de l'audiovisuel aura lieu le 17 novembre 1998 à Bruxelles.

Renseignement : Blandine Crestin-Billet, 01.40.15.37.77

## CATHERINE TRAUTMANN AU CAIRE

Catherine Trautmann s'est rendue au Caire les 3 et 4 octobre pour montrer l'importance qu'elle accorde à la relance de la coopération culturelle franco-égyptienne. Elle a inauguré l'exposition, « De l'impressionnisme à la modernité : un siècle de peinture française de Corot à Picasso », la première de cette ampleur organisée au Caire depuis les années vingt. Cette exposition constitue le point d'orgue de l'année « France-Egypte, horizons partagés », qui a célébré deux siècles d'amitié franco-égyptienne avec de très nombreux événements culturels français en Egypte et égyptiens en France. Elle s'est rendue sur le site de Saqqara, où elle s'est fait présenter notamment le chantier

de fouilles conduit par une équipe de conservateurs du musée du Louvre. Elle s'est également rendue sur le site du tournage du prochain film de Youssef Chahine, « L'autre » où elle a eu des entretiens approfondis avec les ministres égyptiens de la culture, M. Farouk Hosni, et de l'information, M. Safwat Al-Charif. De nombreuses perspectives de coopération ont été évoquées au cours de ces entretiens, qu'il s'agisse d'une coopération renforcée entre le musée du Louvre et le musée égyptien, de la multiplication des échanges entre professionnels de la culture des deux pays, des coproductions cinématographiques ou des collaborations entre les télévisions publiques.

## UN CORPS SI PUR...

Quel rapport entre l'interdiction biblique de consommer certains animaux et la communauté de l'Arche fondée par Lanza del Vašto, entre le végétarisme



naturaliste du Dr Carton et les rituels de purification des Falashas ? C'est la question que pose le dernier de numéro de la revue d'ethnologie *Terrain*. Comment les objets, les pratiques, les personnes sont considérés comme purs ou impurs par les sociétés. *Terrain*, n°31, septembre 1998, éditions du patrimoine, 90 F

## ALECHINSKY AU PAYS DE L'ENCRE Jusqu'au 22 nov.

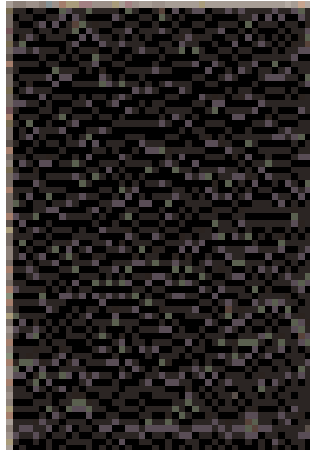
Le Centre Pompidou présente, à Cjarc, 135 dessins de Pierre Alechinsky. Ces œuvres proviennent des trois importantes donations que l'artiste a faites au Musée en 1976, 1978 et 1996. Cette exposition a lieu parallèlement à la rétrospective que la Galerie nationale du Jeu de Paume consacre à l'œuvre d'Alechinsky.

**FESTIVAL D'AMIENS****6 nov. >> 15 nov.**

Point de rencontre des cinéastes indépendants européens et des cinéastes du Sud, le Festival allie depuis sa création des hommages ou panoramas de qualité à un travail professionnel important : édition du trimestriel « Le Film Africain », le Fonds d'Aide au développement du Scénario... Outre les sections Compétition (25 longs et courts métrages de fiction, 12 longs et courts métrages documentaires de l'espace africain et francophone) et information (cinémas d'Afrique et cinémas du monde) l'édition 1998 propose :

- une rétrospective Léo Mac Carey, réalisée en coproduction avec la Cinémathèque française (la Cinémathèque française et le festival d'Amiens coéditent un ouvrage en hommage à Léo Mac Carey)
  - un panorama du cinéma brésilien qui permettra aux spectateurs de se rendre compte du renouveau de ce cinéma avec pour l'année 1998, 60 nouveaux films produits. Le festival proposera une douzaine de longs métrages récents (1994-1998), de nombreux « making of » de ces films et une quinzaine de courts métrages, en présence de réalisateurs, acteurs et historiens du cinéma brésilien. Un hommage sera rendu en sa présence, à Marcos Magalhaes, chef de file de l'école brésilienne du cinéma d'animation.
  - un regard des cinéastes africains sur l'esclavage (à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition.
  - les migrants dans les cinémas européens (les années 1990) en collaboration avec 6 festivals membres de la coordination européenne des festivals de cinéma.
- Lors de ce 18<sup>e</sup> festival se tiendront également plusieurs rencontres professionnelles :
- la 3<sup>e</sup> session du Fonds d'aide au développement du scénario, doté de 4 bourses de 5000 chacune
  - la 9<sup>e</sup> table ronde sur l'audiovisuel du Sud (droits d'auteurs, droits des comédiens)

Renseignement : 03.22.11.35.70

**UN ÉTÉ AU CINÉ, CRU 98**

Depuis sa création en 1991 et en s'appuyant sur près de 4000 intervenants (professionnels du cinéma, éducateurs, etc), « Un été au ciné » a touché près de 1,5 millions de spectateurs, dont de nombreux jeunes des quartiers défavorisés auxquels cette manifestation est destinée en priorité. Cette année, ils ont été encore très nombreux, près de 400 000, à bénéficier de la tarification spéciale à 10 F dans près de 400 salles. Mais, l'été est également une saison propice aux séances de cinéma en plein air : environ 70 films étaient proposés au public.

" Un été au ciné ", propose aussi d'autres activités : les séances spéciales (débat avec le réalisateur, les acteurs, etc) et, autres rencontres, des ateliers qui impliquent jeunes et professionnels. Le travail est organisé autour de créations concrètes - et chaque stagiaire repart avec un exemplaire de sa production. Renseignement : 01.48.43.80.78

**13<sup>e</sup> PRIX ART ET ESSAI**

Le 13<sup>e</sup> prix art et essai a été décerné à Luc Lagier et Jean-Baptiste Thoret pour *Les fantômes* de John Carpenter qui est publié aux éditions Dreamland. Ce prix distingue un livre qui enrichit la culture générale cinématographique, est décerné par le centre national de la cinématographie sur proposition de la commission du du cinéma d'art et d'essai.

**CINÉMA : 91,3 MILLIONS DE VISITEURS AU PREMIER SEMESTRE 1998**

La fréquentation cinématographique a augmenté de 26,5 % au cours du premier semestre de l'année. Elle atteint le niveau exceptionnel de 91,3 millions d'entrées.

Une mention particulière doit être faite du parc de salles situé dans les communes de moins de 100 000 habitants où la hausse a été de 37,7 %. La part de marché des films français est de 33,6 % (au 1<sup>er</sup> semestre 1997, elle était de 42,8 %). Toutefois, en valeur absolue, le nombre d'entrées est stable d'une année sur l'autre : 30,7 millions d'entrées.

Quant aux films américains, leur part est de 59 % (en hausse). Renseignement : 01.44.34.34.40

**UN PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE POMPIDOU ET L'IMEC**

J.J Aillagon et C. Bourgois ont signé le 28 septembre, un contrat de partenariat entre le Centre Pompidou et l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine. Ce partenariat porte notamment sur l'organisation de colloques et de rencontres internationales mais aussi sur une politique commune d'archivage et de publication

**UN PLAN PATRIMONIAL DE CINQ ANS POUR LA VILLE DE LYON**

Le 3 avril 1998, la ministre de la culture et de la communication a signé, en présence du préfet de la région Rhône-Alpes et du maire de Lyon, un protocole d'accord concernant la rénovation du musée Gadagne, l'inventaire du patrimoine de la ville et un programme de restauration d'édifices protégés au titre des monuments historiques. L'étroite collaboration entre les services de la Ville et ceux de la direction régionale des affaires culturelles a permis de lancer un programme sur la connaissance et la mise en valeur du patrimoine lyonnais. Une convention prévoit des travaux de rénovation d'un montant de 170 MF (dont 56 pris en charge par l'Etat), ainsi que des travaux d'enrichissement et de restauration des collections. Enfin, un plan patrimoine de 50 MF (sur 5 ans dont 25 MF de l'Etat) prévoit la restauration d'importants monuments lyonnais. Ces actions confortent la demande de la Ville de Lyon d'être inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

Plan de la ville de Lyon par Simon Maupin, 1625. Détail du quartier Saint-Jean. Photo Inventaire général, J. M. Refflé. © ADQAGP, 1977



# L'AVENTURE DE LA CRÉATION MUSICALE

## « La méfiance du public fait place à la curiosité et à l'intérêt »

Entretien avec Benoît Thiebergien, directeur artistique du festival *Les 38<sup>e</sup> Rugissants*

Benoît Thiebergien est le directeur artistique du festival de musique *Les 38<sup>e</sup> Rugissants* à Grenoble. A l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition, il nous parle des évolutions récentes de la musique (très) contemporaine...

**Lettre d'information :** Que peut-on retenir de ces années d'innovation musicale?

**Benoît Thiebergien :** En dix ans, l'ouverture des horizons esthétiques a beaucoup transformé le paysage de la création. La diversité des approches musicales est aujourd'hui beaucoup mieux acceptée. L'artiste se sent plus libre, affranchi des modèles dominants des années 80. Il ose, sans risquer l'anathème des milieux autorisés.

Bien que l'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle structure toujours la vie musicale institutionnelle française, une nouvelle génération d'artistes et de compositeurs à l'esprit nomade se nourrit du formidable brassage des formes et langages musicaux actuels générée par la mondialisation des échanges artistiques et le métissage des cultures urbaines.

Ils se reconnaissent de moins en moins dans cette dichotomie entre les musiques savantes et « actuelles » comme on dit aujourd'hui. Refusant cette bipolarisation du monde musical, ils participent à une démarche de « fertilisation croisée », initiant



Benoît Thiebergien. Photo J-P Maurin

des rencontres où le rock, le jazz, la techno, les musiques traditionnelles... s'immiscent dans l'écriture contemporaine, et vice-versa.

En dix ans, côté public, la perception de la musique contemporaine s'est aussi profondément modifiée. Les espaces de diffusion se décentralisent et s'organisent en réseau. On connaît, depuis quelques années, un nombre croissant de nouvelles manifestations, souvent à l'initiative d'artistes, croisant esthétiques et publics.

La médiatisation de ces musiques réputées difficiles a changé de ton : elle crée le désir, s'intéresse au non-public, organise résidences et actions pédagogiques, investit l'espace urbain, s'implique. Alors la méfiance du public fait place à la curiosité et à l'intérêt. D'ailleurs, les références changent. La notion même de musique contemporaine n'a plus vraiment de sens aujourd'hui auprès de la nouvelle génération des 20 ans.

**LI :** L'originalité de ce festival est d'associer différents domaines culturels. Parlez-nous de cette interdisciplinarité.

**BT :** Le nouveau naît souvent de la confrontation des langages, de l'hybridation des formes, de l'appropriation et du détournement des techniques, du métissage de la pensée.

Le métissage n'est pas toujours un mot bien compris. Pour moi, il n'est ni fusion, ni cohabitation, mais rencontre, partage d'une expérience et enrichissement mutuel. Chaque culture n'est autre que le résultat, à un moment donné, de son action permanente.

C'est la raison pour laquelle nous aimons accueillir ou initier des projets musicaux à la croisée de la littérature, la danse, le théâtre, les arts visuels et électroniques. Nous avons engagé également de nombreux projets « transculturels » impliquant des artistes contemporains occidentaux et des artistes traditionnels d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Asie. Ces projets constituent souvent une aventure musicale et humaine passionnante même s'ils froissent les oreilles chatouilleuses de certains ethnomusicologues.

**LI :** 1998 est l'année du cinquantenaire des premières expériences de musique concrète par Pierre Schaeffer. Pierre Henry, qui a beaucoup travaillé avec lui, est un de vos invités. Aujourd'hui,

comment est comprise cette musique, longtemps décriée ?

**BT :** C'est vraisemblablement une des « révolutions » musicales les plus étonnantes de ce siècle. Le son concret, apprivoisé par les technologies, devient objet de composition à part entière. Evidemment, sa diffusion en concert pose la question de sa virtualité. Il n'y a rien à voir. La musique est désincarnée. Une telle transformation du rituel du concert a de quoi déstabiliser l'auditeur profane de bonne volonté.

En revanche, elle se prête plus facilement à des modes de représentation nouveaux : installations sonores, dispositifs multimédias, créations radiophoniques, diffusion sur « sites » comme nous l'avons fait dans le Jardin des Plantes de Grenoble, dans les grottes de Choranches en Isère, où dans la piscine d'Echirolles. Dans ces conditions, cette musique se « révèle » au public dans un environnement multisensoriel. Certains esprits puristes diront que ce sont des artefacts pour faire passer la pilule. Dans un certain sens, ils ont raison : n'est pas lorsque la pilule est passée qu'elle agit...

Festival Les 38<sup>e</sup> Rugissants  
23 novembre >> 5 décembre  
Renseignement : 04.76.51.12.92